

[Think 2022] Inspé : « L'État doit investir pour la formation des enseignants » (G. Gellé)

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Actualité n°241104 - Publié le 08/02/2022 à 17:52

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 11/02/2022 à 09:54



De h. à g. à b. à d. : O. Maulini, I. Barth, G. Gellé et A. Frugièvre - © NT

- « Le système scolaire français fait le grand écart entre une volonté d'unification de la nation par l'école et un système scolaire darwinien, qui sélectionne très tôt les élèves et qui est donc réputé élitiste », indique Olivier Maulini, professeur ordinaire en analyse du métier d'enseignant à l'Université de Genève.
- « Les soft skills sont des compétences qui manquent aux étudiants, qui montent en puissance et qui sont demandées de plus en plus dans le monde du travail, mais aussi dans le système scolaire », selon [Isabelle Barth](#), professeure en sciences de gestion à l'Université de Strasbourg.
- « Le master Meef (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) doit permettre aux étudiants d'acquérir les gestes professionnels, mais ce n'est pas suffisant. La formation des Inspé (Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation) permet aux étudiants d'apprendre à questionner leurs pratiques et construire des solutions propres aux situations qu'ils rencontrent », déclare [Alain Frugièvre](#), directeur de l'Inspé de l'académie de Paris et président du [Réseau des Inspé](#).
- Pour [Guillaume Gellé](#), vice-président de [France Universités](#) et président de l'[Urca](#) (Université de Reims-Champagne-Ardenne), « notre système éducatif a vraiment besoin de se poser des questions, de nos universités pour relever ces challenges notamment dans le formation continue. On ne réussira pas sans que l'État investisse pour la formation des enseignants ».

Telles sont quelques-uns des constats faits par les intervenants du webinaire « Inspé : professeurs : demain, tous formés ? », lors de la deuxième journée de Think Éducation et Recherche 2022, le 02/02/2022.

« Un équilibre difficile entre logique académique et logique pragmatique » (O. Maulini)

Le Réseau des Inspé (Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation) défend trois propositions, présentées le 11/01, dans la perspective des élections présidentielle et législatives 2022 :

- « Rendre incontournable un diplôme d'enseignement pour enseigner, dispensé en Inspé ;
- Créer un nouveau label "Enseigner et éduquer" en licence ;
- Augmenter le temps de formation sur le terrain. »

Olivier Maulini constate « qu'en France il y a un grand écart entre les disciplines didactiques académiques du côté des enseignants puis les dimensions professionnelles pédagogiques. Ces deux composantes sont présentes dans tous les pays du monde, mais ce qui distingue c'est la manière dont on aborde cette tension ».

« La proposition des Inspé [qui demande que tout enseignant dispose d'un diplôme d'enseignement] va clairement dans le sens de la professionnalisation. Elle essaye de tirer le débat français du côté d'un équilibre difficile entre la logique académique et la logique pragmatique », indique-t-il.

L'enjeu des compétences relationnelles et comportementales

De son côté, Isabelle Barth pointe le manque des compétences dites « soft skills » des étudiants :

« Le management s'intéresse beaucoup aux compétences "dures", techniques, mais aussi aux soft skills. Ces compétences relationnelles et comportementales qui montent en puissance, sont demandées de plus en plus dans le monde du travail, mais aussi dans le système scolaire. »

« Je constate le déficit énorme de ces soft skills. Ces compétences manquent aux étudiants. Les enseignants sont-ils formés aux soft skills ? Ils n'ont pas ces compétences pour aller vers une employabilité qui leur permet d'évoluer. Il y a des expériences formidables dans les pays du Nord transférables dès la classe maternelle. »

Le master Meef, un pré-requis pour acquérir les gestes professionnels

Alain Frugière déclare, au nom du Réseau des Inspé : « La France est engagée depuis 30 ans pour professionnaliser le métier d'enseignant. Enseigner c'est un vrai métier. Avoir des enseignants formés, cela veut dire faire accéder les élèves à un métier de savoir et à une prise de conscience. L'enseignant a l'obligation d'être bienveillant avec tous les élèves qui ont tous la faculté d'apprendre et de progresser. Le cœur de cette formation s'effectue dans le master Meef (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) porté par les 32 Inspé de France.

Les Inspé sont des composantes de l'université et travaillent en étroite relation avec les UFR (Unité de formation et de recherche) de tous les établissements et avec les rectorats. Les Inspé doivent assurer la formation initiale. La formation actuelle permet la construction des différences dans les compétences professionnelles : compétences disciplinaires, didactiques, pédagogiques... Cette formation est basée sur de l'alternance où la présence devant les élèves est un élément central de la formation. »

« Le master Meef doit permettre aux étudiants d'acquérir les gestes professionnels, mais ce n'est pas suffisant. La formation des Inspé permet aux étudiants d'apprendre à questionner leurs pratiques et de construire solutions propres aux situations qu'ils rencontrent. À noter que l'on comptait 60 700 étudiants l'an dernier au sein du master Meef. »

« La recherche est aussi un acte professionnalisa

Guillaume Gellé, vice-président de France universités, revient sur le lien entre ces formations et la recherche : « L'adossement à la recherche, pour les Inspé, joue un rôle particulier. Dans les métiers de l'éducation, c'est essentiel. La recherche est aussi un acte professionnalisa

nt, elle constitue un socle très important. On ne peut opposer la professionnalisation à la recherche. Cette démarche est essentielle dans la formation initiale, mais aussi dans la FTLV (Formation tout au long de la vie). L'enjeu c'est de regarder comment on peut articuler tout cela dans une même formation. »

« Le master Meef est un peu particulier : il invite à répondre à l'ensemble du cahier des charges des masters mais aussi à aider les étudiants à réussir le concours. Il y a un point qu'il faut noter : après la recherche qui est enseignée en master par le mémoire, l'enseignant doit poursuivre cette démarche tout au long de sa carrière. Donc il faut les accompagner dans cette démarche », indique Guillaume Gellé.

Concilier « hard » et « soft » skills ?

Selon Olivier Maulini, au niveau mondial, la profession enseignante « est un métier qui s'apprend dans l'alternance et les objectifs de cet apprentissage doivent s'établir dans une sorte de compromis entre la profession et le pouvoir politique, mais aussi le pouvoir scientifique qui se veut indépendant du politique. La professionnalisation est la voie médiane entre le travail gouverné par les experts ou par les politiques dans une optique bureaucratique ».

« Cela fait consensus partout sauf en France : si les Inspé ont voulu prendre la parole, c'est parce que ce n'est pas évident. Si on regarde les programmes politiques, on voit qu'ils peuvent aller très loin dans la radicalité : entre un savoir académique très sévère ou une formation des enseignants très pragmatique par les bonnes pratiques. Il y a un grand écart entre le hard-work et les soft skills. Il y a un tiraillement perpétuel dans lequel chacun des camps reproche quelque chose à l'autre. »

Selon Guillaume Gellé, il faut des aptitudes pour appréhender les besoins de sa classe : « Il faut une démarche de recherche et des outils pour répondre à cela, c'est essentiel. Un gros socle disciplinaire n'est plus suffisant, il faut des qualités humaines. La transformation pédagogique est en train de s'opérer, les Inspé sont fortement impliqués pour apporter solutions à l'ensemble des équipes pédagogiques. »

Préparer au métier et au concours, l'objectif des Inspé

La rentrée 2021 marque l'année de mise en œuvre de la nouvelle offre de formation. Les étudiants entrant en M1 (Master 1) Meef suivront le cycle complet jusqu'aux concours désormais organisés en fin de M2 (Master 2).

« Concernant la reconnaissance de la professionnalisation, les compétences travaillées en formation le sont aussi dans la réussite du concours. Il faut que ces étudiants bien formés soient recrutés par l'éducation nationale. Il y a la formation, mais aussi le concours, si les deux ne sont pas liés, le système ne pourra pas fonctionner », déclare Alain Frugière.

En France, les enseignants et les CPE (Conseillers principaux d'éducation) sont recrutés par concours, académique pour le premier degré, national pour le second degré. Ainsi, les compétences qui sont travaillées en formation le sont aussi dans la réussite des étudiants qui concourent.

« Le gouvernement a fait le choix de mettre le concours en fin de M2 — les concours de recrutement ont été déplacés du deuxième vers le dernier semestre du cursus de master — cela veut dire qu'il doit évaluer l'ensemble des compétences. Il y a des étudiants qui réussissent le concours et qui ne sont pas titularisés l'année d'après, alors qu'ils maîtrisent les éléments disciplinaires par exemple mais ils éprouvent des difficultés dans la gestion de classe. »

Selon le MENJS (Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports), le positionnement du concours en fin de M2 présente l'avantage de ne plus couper le master en deux années et de permettre aux étudiants d'étaler les objectifs : la préparation du diplôme en M1, le concours et le diplôme en M2, puis la titularisation l'année suivante.

Alain Frugière rappelle : « Les nouveaux concours vont être mis en place en 2022 et présentent une évolution significative : l'évaluation est faite de manière plus équilibrée des différentes compétences professionnelles, dès les épreuves écrites. L'oral a également été modifié. La réforme a aussi introduit une nouvelle épreuve : l'entretien avec le jury, commune à tous les concours, qui porte sur la motivation des candidats. »

« La France est le champion de la diplomate » (I. Barth)

D'un point de vue international, Olivier Maulini indique que « tous les pays ont leur manière de faire pour recruter. Les pays comme la France procèdent par concours et axent le recrutement sur la carrière. Les enseignants sont donc au service de la nation.

Certains pays, comme en Extrême-Orient, réussissent très bien : ils découpent la formation du monde politique. La France est le seul pays au monde qui subordonne le métier à sa fonction politique qui est définie politiquement par l'État français. Il y a une contradiction dans les termes. Le principe du concours rompt avec la logique de professionnalisation ».

Sur cette thématique, Isabelle Barth pose la question de savoir si les Inspé préparent au concours ou à la formation tout au long de la vie.

« La France est le champion de la diplomate. Cette notion de diplôme est très importante. Il faudrait se poser la question de savoir ce qu'est un bon prof. C'est quelqu'un qui a du charisme, de l'empathie, de la bienveillance et de l'exigence, ce qui n'exclut pas sa compétence dure qui se traduit en autorité et non en pouvoir. Il faudrait qu'on sache revenir à certains principes : être un prof suffisamment bon, qui va progresser tout au long de sa carrière. Il faut qu'on arrive à regarder cela et avoir des visées sur le long terme », souligne-t-elle.

« Les Inspé sont des laboratoires en capacité d'apporter des solutions »

« Le métier d'enseignant évolue, il faut accompagner les enseignants et ceux qui veulent aller vers ces évolutions. La question à se poser c'est qu'il faut des aptitudes pour être enseignant, il faut attirer les meilleurs vers ces métiers. Les Inspé sont des laboratoires qui sont en capacité d'apporter des solutions. Tout le monde conçoit qu'il faut renforcer l'accompagnement des enseignants tout au long de leur carrière.

La formation des enseignants est un enjeu très important pour les universités, car c'est une garantie pour que les élèves aient des bagages requis pour réussir leurs études supérieures. Notre système éducatif a vraiment besoin de se poser des questions, besoin de nos universités pour relever ces challenges notamment dans la formation continue », indique Guillaume Gellé.

Des propositions pour les cinq prochaines années

Invités en conclusion à formuler des propositions pour le prochain quinquennat, les intervenants déclarent :

Guillaume Gellé

Selon Guillaume Gellé, « l'enjeu de la réussite au niveau national, c'est qu'il faut que l'État prenne en compte ce challenge et regarde si nos universités et nos établissements ont les moyens de relever ce challenge, il faut investir pour qu'on puisse arriver à ce résultat. L'éducation et l'élévation du niveau de

connaissance c'est aussi la garantie d'avoir une société qui réussit demain. On ne réussira pas sans que l'état investisse pour la formation des enseignants. »

Guillaume Gellé, président de l'Université de Reims Champagne-Ardenne - © D.R.



Isabelle Barth

« L'enjeu c'est de sortir des silos, de travailler sur l'interdisciplinaire et d'ouvrir les Inspé à cela, mais aussi que la pédagogie ne soit pas le parent pauvre de la recherche, ce qui est le cas à l'université. La question qui se pose, ce sont les moyens. On ne peut pas parler que dans la gratuité », indique Isabelle Barth.

Isabelle Barth - © Twitter



Olivier Maulini

Pour Olivier Maulini, « ce qui est fondamental c'est le lien entre professionnalisation et universitarisation de la profession des enseignants. C'est la seule façon de faire une formation autonome et non subordonnée à des alternances politiques ou à des choix idéologiques. Cela reste une lutte de légitimer la formation des enseignants. C'est une expérimentation qui a commencé et qui va prendre beaucoup de temps ».



Olivier Maulini - © LinkedIn



Alain Frugièr

« L'objectif, c'est d'assurer la réussite de tous les élèves. Notre rôle c'est de transformer les choses, de faire en sorte que les élèves réussissent toutes et tous. La formation des enseignants est l'une des clefs. Il faut continuer à les former après l'obtention du concours et rendre visible le parcours des enseignants. Penser à l'avenir du pays cela devrait être une priorité absolue », déclare Alain Frugièr.

Alain Frugièr - © LinkedIn

Voir ou revoir le webinaire

[Consulter le programme de Think 2022](#)



Réseau des Inspé (INSPE)

Catégorie : Groupement d'universités

Adresse du siège

Maison des Universités
103 Boulevard Saint Michel
75005 Paris France

Général

Missions et objectifs

Accompagner le fonctionnement et le développement des Inspé par des actions de mutualisation, d'échanges ainsi que par des projets en matière de formation aux métiers de l'enseignement et de l'éducation, de recherche en éducation et d'innovations pédagogiques.

Membres

32 Inspé (Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation) et l'Ensfea (École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole)

Présidence

Président : Alain Frugière (depuis juillet 2020)

Fiche n° 3867, créée le 08/02/2016 à 06:46 - Màj le 08/07/2021 à 18:01

© News Tank Éducation & Recherche - 2022 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »